

言語情報科学

5

「言語情報科学」第5号

2007年3月1日発行

発行人 伊藤たかね
編集 東京大学大学院総合文化研究科 言語情報科学専攻
「言語情報科学」編集委員会
東京都目黒区駒場3-8-1

印刷 清正堂加藤株式会社
東京都世田谷区大原1-59-21

本論文は教員二名による厳正な審査を経て公刊されたものである

東京大学大学院総合文化研究科

言語情報科学専攻

2007

Le schéma interprétatif des énoncés contradictoires
du type *X n'est pas X* en français

Tomohiro SAKAI

Abstract

The purpose of this paper is to propose a semantic analysis of contradictory utterances *X n'est pas X* (*X is not X*) in French. Contrary to the claims made by previous works, it will be shown that, besides argumentative value, *X1 n'est pas X2* ($X1 = X2$) has its own informative value and that *X1* and *X2* denote the same object.

In the framework of Extended Mental Space Theory, *X1 n'est pas X2* can be analyzed to be a copular sentence with its focus shifted to a new space introduced by a space builder (SB). *X1 n'est pas X2* asserts that *x'* is not *X*, where *x'* is an element in *M2* (focus space) and is a counterpart of *x* in *M1* (parent space), i.e. that element *x* loses its defining properties in a situation defined by *M2*. This simple analysis accounts for the fact that *X1 n'est pas X2* can convey a statement about the category *X* while ruling out a particular member from *X*.

Mots-clé : accord (matching), énoncé contradictoire, français, théorie des espaces mentaux

1. Introduction

L'objectif de cet article est de formuler, en se fondant sur la notion de connexion trans-spatiale proposée à l'origine par Fauconnier (1984, 1985, 1997), la sémantique des énoncés dits contradictoires du type *X1 n'est pas X2* ($X1 = X2$) comme (1-3)¹⁾.

(1) Un enfant n'est pas un enfant si on ne le voit pas grandir.

(<http://www.amazon.fr/exec/obidos/tg/feature/-/185583/171-0330518-3981860>)

(2) [...] un chat qui ne marche pas n'est pas un chat [...]

(http://www.urban02.net/blog/archives/2005_04_01_archive.html)

(3) Un chat moche n'est pas un chat. (Sakahara 1992)

Dans ces énoncés, la description du sujet est contradictoire avec celle de l'attribut. Le sujet *X1* est restreint par une conditionnelle comme en (1), ou par un adnominal comme en (2-3).

Nous discuterons aussi les énoncés tautologiques du type (4-5), dans la mesure où ils peuvent être paraphrasés sous forme d'énoncés contradictoires, comme l'illustrent (6-7).

- (4) Un chat est un chat (seulement) s'il attrape des souris.
(Fujita 1988, 1992, Sakahara 1992)
- (5) La Loire est la Loire quand elle rencontre l'Allier. Avant elle n'est qu'un cours d'eau anodin. (Francis Nemo, c.p., 2004)
- (6) Un chat n'est pas un chat s'il n'attrape pas de souris.
- (7) La Loire n'est pas la Loire avant de rencontrer l'Allier.

Les énoncés discutés dans le présent travail prennent la forme (8a), (8b) ou (8c). (P représente un prédicat.)

- (8) a. X1 n'est pas X2 si X1 n'est pas P.
b. X1 qui n'est pas P n'est pas X2.
c. X1 est X2 seulement si X1 est P.

Ces trois énoncés partagent un même schéma interprétatif que nous proposerons plus bas. Cependant, nous laisserons de côté la sémantique compositionnelle des énoncés (8b-8c), pour traiter dans le présent travail principalement celle de (8a).

2. Travaux antérieurs

Les énoncés contradictoires n'ont guère été étudiés jusqu'à présent. Nous passons en revue deux types d'approches ici : celle d'Okubo (2000) d'une part et celle de Fujita (1988, 1992) et de Sakahara (1992, 2002) d'autre part.

2.1 Okubo (2000)

L'analyse d'Okubo (2000) est basée sur la théorie de l'argumentation dans la langue (Ducrot 1995). Dans ce cadre théorique, le sens d'une expression linguistique est défini par le contexte dans lequel elle apparaît, ou plus précisément, par la séquence qui la précède ou celle qui la suit. Toute expression est argumentativement orientée et n'a donc aucun sens hors contexte. Ce sont les séquences qui l'entourent qui lui confèrent un sens. Dans certains cas, une expression peut être définie par la conclusion qu'elle justifie. Le mot « voiture », par exemple, est défini par une conclusion telle qu'« on peut la prendre pour aller loin » (Okubo 2000). Dans cette optique, Okubo définit les énoncés contradictoires *X n'est pas X* comme des énoncés hyperboliques qui visent à justifier la conclusion que X ne doit pas être traité comme X. Par exemple, l'énoncé (9a) peut être associé avec la conclusion (9b).

- (9) a. Un chat n'est pas un chat s'il n'attrape pas de souris.
b. On peut abandonner Tama, qui n'attrape pas de souris.

Cette approche rencontre une difficulté. La théorie de l'argumentation dans la langue analyse toute expression linguistique exclusivement en termes de sa valeur argumentative, et

ne prend pas en compte sa valeur informative. Or il s'avère que les énoncés contradictoires possèdent une valeur informative. Le verbe *penser*, par exemple, n'est que difficilement compatible avec une proposition peu informative, qui donc fonctionnerait toujours comme une prémisses pour une inférence quelconque.

- (10) a. #Je pense que la porte est soit ouverte, soit fermée.
b. #Je pense qu'un chat est un mammifère.

Cependant, il est compatible avec les énoncés contradictoires.

- (11) La science moderne, en ses niveaux d'énonciation actuels, dit qu'il faut – au sens propre du terme – être "fou" – c'est-à-dire psychotique –, avec toutes les conséquences corollaires qu'il vous est quotidiennement donné de constater –, pour penser un seul instant qu'un homme n'est pas un homme parce qu'il est intra-utérin. (http://laissezlesvivre.free.fr/archives/historique_llv/congres83_di-vittorio.htm C'est nous qui soulignons.)

Un contraste analogue est observé pour l'expression *pour moi*.

- (12) a. #Pour moi, la porte est soit ouverte, soit fermée.
b. #Pour moi, un chat est un mammifère.
- (13) Tu es qq'un[sic.] de bien malgré tout, mais là pour moi tu n'es pas toi, toi-même[sic.]. (<http://pilou.over-blog.com/>)

Ces contrastes suggèrent que les énoncés contradictoires ont bien un contenu informatif. C'est peut-être même cette valeur informative qui permet à un énoncé contradictoire d'être utilisé pour justifier une conclusion. Il n'est donc pas justifié d'en définir la sémantique seulement par sa valeur argumentative.

2.2 Fujita (1988, 1992), Sakahara (1992, 2002)

Fujita (1988, 1992) et Sakahara (1992, 2002) considèrent que dans *X1 n'est pas X2*, *X1* et *X2* ne dénotent pas un même objet. Selon leur analyse, *X1* dénote « X » alors que *X2* renvoie à un « vrai X ». C'est ainsi que *X1 n'est pas X2* ne représente pas une proposition contradictoire dans la mesure où cet énoncé peut être schématisé comme *X n'est pas Y*, où *Y* = « vrai X ». De ce point de vue, (14a) est équivalent à (14b).

- (14) a. Un chat n'est pas un chat s'il n'attrape pas de souris.
b. Un chat n'est pas un vrai chat s'il n'attrape pas de souris.

(14b) ne représente d'aucune manière une proposition contradictoire. Cet énoncé sert à exclure les chats qui n'attrapent pas de souris de la catégorie de vrais chats, définissant ainsi les chats prototypiques, et non pas les chats tout court.

Cette analyse, cependant, se heurte aussi à des difficultés. D'une part, il y a tout lieu de

considérer que la catégorie des *vrais X* représente un sous-ensemble propre de celle des *X* tout court. Considérons le dialogue (15), présenté par Fujita (1988).

(15) A1 : Un chat n'est pas un chat s'il n'attrape pas de souris.

B: Mais alors que sont au juste les chats qui n'attrapent pas de souris ?

A2: Eh ben...tu vois, d'accord, c'est des chat si tu veux, mais pas des vrais, pas ce que je qualifierai de vrais, mais enfin... (Fujita 1988)

Comme l'indiquent les expressions *d'accord* et *si tu veux*, le locuteur A, en énonçant (15A2), affaiblit son affirmation avancée en (15A1). Ce fait montre que (14b) représente une proposition moins forte que (14a) en ce sens que (14b) peut être vrai alors que (14a) ne l'est pas. Cet état de chose n'est possible que si le GN *vrai chat* dénote un sous-ensemble propre de l'ensemble dénoté par le GN *chat*.

D'autre part, la proposition (14a) en tant que telle n'est pas compatible avec l'affirmation selon laquelle un chat qui n'attrape pas de souris est quand même un chat, même si ce n'est pas un vrai. C'est ce qu'illustre le dialogue (16), cité dans Fujita (1988).

(16) A1 : Un chat n'est pas un chat s'il n'attrape pas de souris.

B: Mais alors que sont au juste les chats qui n'attrapent pas de souris ?

A2: Bof, ça peut être n'importe quoi, {sauf des chats / disons des ornements animés qui servent à réchauffer les girons des vieux}. (ibid.)

Ni *n'importe quoi, sauf des chats*, ni *des ornements animés qui servent à réchauffer les girons des vieux* ne peuvent être interprétés comme signifiant *des chats mais pas des vrais*. Dans (16), A1 exclut de la catégorie des chats ceux qui n'attrapent pas de souris ; pour A1, ils ne sont pas des chats, même pas des chats marginaux. Il faudrait donc assigner un référent identique à *X1* et à *X2* dans *X1 n'est pas X2*.

2.3 Les expressions restrictives

Okubo (2000) fait remarquer que les énoncés contradictoires du type *X1 n'est pas X2* sont typiquement accompagnés d'un modificateur quelconque qui porte sur *X1*. Bien qu'Okubo n'en présente pas de liste exhaustive, ce modificateur peut être soit une proposition conditionnelle, soit un adnominal. Voici les exemples que nous avons trouvés dans le corpus ou dans la littérature³¹.

(i) propositions introduites par *si*

(17) Donc un mariage n'est pas un mariage s'il n'est pas l'union de deux personnes hétérosexuelles et un chat n'est pas un chat s'il est homosexuel...

(http://www.cyberpresse.ca/opinions/reaction_2.php?idd=OTA2NzQ5&id=MjgyMTI=)

(18) Un chat est un chat seulement s'il attrape des souris. (Sakahara 1992)

(ii) propositions introduites par *quand*

(19) Une loi n'est pas une loi quand elle prescrit des actions contraires à la morale.

(http://www.icare.to/magazine_samedi.html)

(iii) adjectifs

(20) Un chat moche n'est pas un chat. (Sakahara 1992)

(iv) relatives

(21) Un amour qui n'est pas basé sur l'honnêteté et la sincérité n'est pas un amour.

(<http://www.soufanieh.com/souvenez/famour.htm>)

(v) groupes prépositionnels

(22) Sans ce sentiment d'appartenance, une ville n'est pas une ville, c'est une agglomération.

(http://66.102.7.104/search?q=cache:YyOHBBpa9oQJ:www.mairie-puteaux.com/administration/urbanisme/plu_brochure.pdf+%22une+ville+n%27est+pas+une+ville%22&hl=ja)

(23) Avec lui je ne suis pas moi, je suis l'écho, tu comprends?

(<http://www.bon-a-tirer.com/volume2/III.html>)

(vi) compléments de circonstance de lieu

(24) Ici, un homme n'est pas un homme. C'est un artiste [...]

(<http://membres.lycos.fr/tomate/pdf/kendo.pdf>)

(25) Ici, une pierre n'est pas une pierre, un arbre n'est pas un arbre. Tout est mystique et mystérieux [...]

(<http://www.cameroon-info.net/cmForumNG/viewtopic.php?p=2248426>)

(vii) compléments de circonstance de temps

(26) Je ne suis pas MOI ces jours ci. Je me trouve bizarre, à parler de choses inhabituelles.

(<http://lcy.joucb.com/>)

(27) Aujourd'hui, la France n'est pas la France.

(<http://membres.lycos.fr/uniondifference/27.01.01.htm.htm>)

Il est nécessaire de tenir compte de la contribution sémantique de ces expressions dans la mesure où elles affectent, comme l'observe Fujita (1988), l'acceptabilité des énoncés contradictoires³¹. Fujita (1988) fait remarquer que la conditionnelle R dans « Un chat est un chat (seulement) si R » est soumise à certaines contraintes, comme le montrent les exemples (28-31).

(28) a. ?il n'attrape pas de souris

b. ?il a une queue coupée

c. ?il est laid

- (29) a. il attrape des souris
 b. il a quatre pattes
 c. il miaule
 d. il est affectueux / énigmatique
- (30) a. *il a une tête
 b. *c'est un mammifère / un félin
 c. *c'est un chat
- (31) ?il est chrétien

Les propriétés énumérées en (28) sont celles qu'on n'attend guère d'un chat, à l'opposé à celles qui sont illustrées en (29). Celles de (30a-c) représentent une propriété analytique que tous les chats possèdent sans exception. (31) représente une propriété non pertinente. Étant donné que seules les propriétés présentées en (30) sont parfaitement acceptables, la conditionnelle R a donc besoin de représenter une des propriétés prototypiques du chat. Fujita (1992) considère, en supposant que X_2 dénote les X prototypiques comme nous venons de le voir, que les conditionnelles R définissent l'ensemble des membres prototypiques de la catégorie X. Mais puisque nous avons abandonné l'idée selon laquelle X_2 renvoie à « vrai X », il nous faut trouver une solution différente pour le traitement des modificateurs en (28-31). Dans notre analyse qui sera présentée dans la section suivante, ces modificateurs sont traités comme des introducteurs (space builder ; SB) au sens de Fauconnier (1984, 1985, 1997).

3. Analyse

3.1 Cadre théorique

Notre analyse se fonde sur le cadre théorique adopté par Sakai (2005), une version remaniée de la théorie des espaces mentaux proposée par Fauconnier (1984, 1985, 1997). Dans ce cadre, à côté des espaces mentaux au sens originel du terme (domaine du discours ; DD) est représenté un espace supplémentaire (domaine des connaissances générales ; DCG), comme en (32).

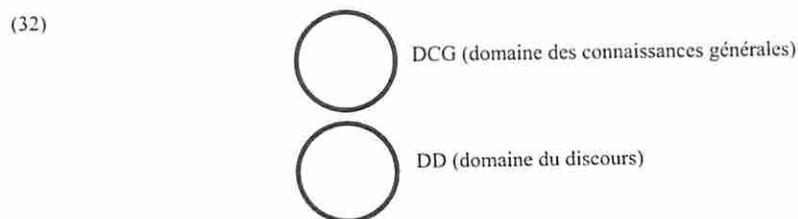


Figure 1: Configuration globale

Notons que la distinction entre DCG et DD correspond à celle que Kuroda (1985) opère entre connaissance directe et connaissances indirecte ou conceptuelle. Dans le DCG sont inscrits les éléments déjà connus et leurs propriétés vérifiées. Dans le DD sont inscrites les informations véhiculées par les expressions linguistiques.

Dans ce système, la phrase copulative *X être Y* est interprétée comme en (33)⁴¹.

- (33) L'interprétation de *X être Y*
- a. Le GN *X* est identifié à l'élément *X* situé dans le DCG, et introduit dans un espace inclus dans le DD l'élément *x*, qui est relié à *X* par un connecteur.
- b. Le prédicat *être Y* met sur pied un connecteur reliant l'élément *x* situé dans le DD à *Y* situé dans le DCG.

Le connecteur est défini comme en (34).

- (34) a. Connecteur identité CI : Si $CI(x) = y$, alors *x* et *y* sont interprétés comme étant un objet identique et les propriétés définitoires de *x* sont transférées vers *y*, et vice versa⁵¹. Les autres propriétés sont transférées par défaut.
- b. Connecteur espèce-individu CEI : Si $CEI(x) = y$, alors *y* est une catégorie à laquelle *x* appartient et les propriétés définitoires de *y* sont transférées vers *x*.

Nous supposons aussi l'axiome en (35).

- (35) Axiome : Seuls les éléments du DCG peuvent posséder des propriétés définitoires.

Les introducteurs (SB) sont définis comme en (36), où SB_M représente l'introducteur de l'espace *M* et $M : [Q]$ signifie que la phrase [Q] est inscrite par rapport à l'espace *M*.

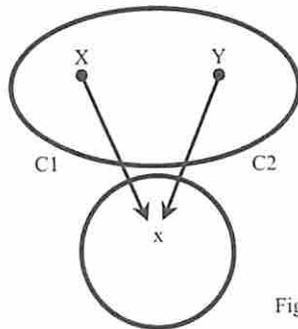
- (36) Le traitement de $Mx : [SB_{M_y} P]$

Le focus se déplace vers l'espace M_y et l'affirmation de *P* porte obligatoirement sur l'espace M_y . Les autres informations véhiculées par *P* sont inscrites dans l'espace *M_x* ou dans les espaces supérieurs.

C'est ainsi que la phrase (37a) construit la configuration spatiale illustrée en (37b).

(37) a. Jacques Chirac est président.

b.



X = Jacques Chirac

Y = président

C1 : C1

C2 : CEI

Figure 2 : Jacques Chirac est président.

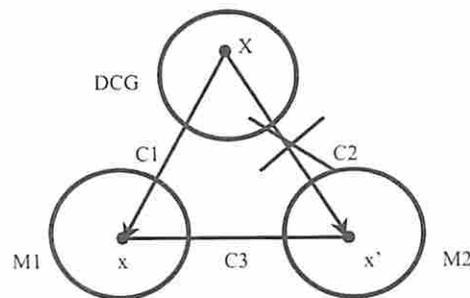
Suivant (34), les propriétés définitoires de X et de Y sont transférées vers x, qui donc est à la fois Jacques Chirac et président.

Comme nous le verrons dans les sections suivantes, ce système plutôt simple suffira pour formuler la sémantique des énoncés contradictoires.

3.2 Le schéma interprétatif des énoncés contradictoires

Nous proposons pour les énoncés contradictoires $M1 : SB_{M2} X n'est pas X$ le schéma interprétatif illustré en (38).

(38)



C1 : C1 ou CEI

C2 : C1 ou CEI

C3 : C1

M1 \subset DD

M2 \subset DD

Figure 3 : M1 : $[SB_{M2} X n'est pas X]$

Comme nous l'avons indiqué en 2.3, nous traitons le modificateur qui porte sur $X1$ en $X1 n'est pas X2$ ($X1 = X2$) comme un introducteur (SB), plus précisément, un introducteur qui met sur pied un nouvel espace M2 en (38). Selon (36), le focus passe alors de M1 à M2. Du point de vue de la sémantique compositionnelle, chaque constituant est interprété comme en (39), suivant (33).

(39) L'interprétation de M1 : $[SB_{M2} X n'est pas X]$

a. SB_{M2} met sur pied l'espace M2.

b. Le sujet X est identifié à l'élément X dans le DCG et introduit dans l'espace M1 l'élément x, relié à X par le connecteur C1.

c. Le prédicat n'est pas X ni le connecteur C2 - C3 qui, en passant par l'élément x' dans l'espace M2, relie x dans l'espace M1 et l'élément X dans le DCG.

En (38), l'élément x', à la différence de x, ne satisfait pas à une ou plusieurs propriétés définitoires de X⁶¹. L'énoncé contradictoire $X n'est pas X$ représente donc l'état de chose où un individu x perd ses propriétés définitoires en passant de M1 à M2. Cette affirmation de $X n'est pas X$ n'est en aucune manière une tautologie ni une contradiction, ce qui en fait un énoncé tout à fait normal. Si en (39) le prédicat $n'est pas X$ ne nie pas un connecteur qui relie directement x et X, c'est que c'est ici l'espace M2 qui fonctionne comme espace focus et que l'affirmation doit se porter sur un élément situé dans cet espace, x' en l'occurrence.

L'espace M2 peut être instancié comme différents types d'espaces en fonction de l'introducteur qui apparaît dans l'énoncé contradictoire. Nous supposons qu'une proposition conditionnelle, quelle que soit sa forme, met sur pied un espace fondation et un espace expansion au sens de Fauconnier (1997). Par exemple, l'énoncé *si p, q* met sur pied un espace fondation dans lequel est inscrite la proposition p et un espace expansion dans lequel sont inscrites les propositions p et q. L'unification des deux espaces équivaut toujours à l'espace expansion. Nous illustrons quelques exemples ci-dessous :

(40) (= 17) M2 = espace expansion

Donc un mariage n'est pas un mariage si il n'est pas l'union de deux personnes hétérosexuelles et un chat n'est pas un chat si il est homosexuel...

(41) (= 19) M2 = espace expansion

Une loi n'est pas une loi quand elle prescrit des actions contraires à la morale.

(42) (= 20) M2 = espace expansion⁷¹

Un chat moche n'est pas un chat. (= 20)

(43) (= 21) M2 = espace expansion⁸¹

Un amour qui n'est pas basé sur l'honnêteté et la sincérité n'est pas un amour.

(44) (= 22) M2 = espace expansion

Sans ce sentiment d'appartenance, une ville n'est pas une ville, c'est une agglomération.

(45) (= 24) M2 = espace spatial

Ici, un homme n'est pas un homme. C'est un artiste [...]

(46) (= 26) M2 = espace temporel

Je ne suis pas MOI ces jours ci. Je me trouve bizarre, à parler de choses inhabituelles.

- (47) $M2 = \text{espace image}$
 Dans le tableau de Luc, Hitchcock n'est pas Hitchcock.
 (Sens : Dans le tableau de Luc, Hitchcock n'est pas décrit tel qu'il est en réalité.)
- (48) $M2 = \text{espace « drama »}$
 Dans ce film, Hitchcock n'est pas Hitchcock.
 (Sens : Dans ce film, Hitchcock n'est pas décrit tel qu'il est en réalité.)

3.3 Le calcul du sens

Prenons pour exemple l'énoncé (49).

- (49) Un chat n'est pas un chat s'il n'attrape pas de souris.

Cet énoncé instancie les variables du schéma (38) comme en (50).

- (50) a. $M1 = \text{espace réalité}^9)$
 b. $M2 = \text{espace expansion}$
 c. $X = \text{CHAT}$
 d. $C1 = \text{CEI}^{10)}$
 e. $C2 = \text{CEI}^{11)}$

Les espaces $M1$ et $M2$ contiennent les propositions indiquées en (51).

- (51) a. $M1 : C1(x) = X$
 b. $M2 : x \text{ n'attrape pas de souris, où } C3(x) = x'$
 c. $M2 : C2(x') \neq X$

De façon informelle, la situation décrite en (51) peut être représentée comme en (52).

- (52) L'ajout de la propriété « ne pas attraper de souris » à l'élément x , qui appartient à la catégorie $X (= \text{CHAT})$, le fait sortir de la catégorie X .

On peut en conclure (53).

- (53) La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « attraper des souris ».

Étant donné (53), un individu qui n'attrape pas de souris, quel qu'il soit, ne peut pas appartenir à la catégorie des chats.

Supposons maintenant qu'un individu a satisfait aux descriptions posées en (54).

- (54) a. a est un chat. ($\text{CEI}(a) = X$)
 b. a n'attrape pas de souris.
 c. Le nom de a est Sah.

Dans ce contexte, l'énoncé (49), qui implique (52), sert à exclure Sah de la catégorie des chats, à savoir sert à affirmer (55).

- (55) Sah n'est pas un chat.

Supposons par ailleurs que (56) soit valide.

- (56) a. Je nourris Sah parce que c'est un chat.
 b. Je ne nourrirais pas Sah si ce n'était pas un chat.

Les propositions (55) et (56) justifient la conclusion (56).

- (57) Je peux abandonner Sah.

C'est exactement la valeur argumentative de l'énoncé contradictoire (49), discutée en 2.1.

Supposons ensuite que (58) soit valide.

- (58) Je souhaite que Sah soit un chat.

Le locuteur de (58) souhaite invalider (55), conclusion tirée de la conjonction de (52) et de (54), surtout de (54b). Rappelons que (52) est une proposition véhiculée par l'énoncé (49). C'est ainsi que la conjonction de (49) et de (58) véhicule (59), qui contient la négation de (54b).

- (59) Je souhaite que Sah attrape des souris.

En d'autres termes, (49) peut servir à justifier (59) dans les contextes où (58) est valide.

3.4 L'acceptabilité de l'introducteur

L'argumentation de la section précédente permet de rendre compte de l'acceptabilité des introducteurs présentée en 2.3. Nous reproduisons ci-dessous les introducteurs en question.

- (60) Un chat est un chat seulement si
 a. ?il n'attrape pas de souris
 b. ?il a une queue coupée
 c. ?il est laid

- (61) Un chat est un chat seulement si
 a. il attrape des souris
 b. il a quatre pattes
 c. il miaule
 d. il est affectueux / énigmatique

- (62) Un chat est un chat seulement si
 a. *il a une tête
 b. *c'est un mammifère / un félin
 c. *c'est un chat

- (63) ?Un chat est un chat seulement s'il est chrétien

Rappelons d'abord que (60-63) sont équivalents à (64-67).

- (64) Un chat n'est pas un chat si
 a. ?il attrape des souris
 b. ?il n'a pas de queue coupée
 c. ?il n'est pas laid

- (65) Un chat n'est pas un chat si
 a. il n'attrape pas de souris
 b. il n'a pas quatre pattes
 c. il ne miaule pas
 d. il n'est pas affectueux / énigmatique

- (66) Un chat n'est pas un chat si
 a. *il n'a pas une tête
 b. *ce n'est pas un mammifère / un félin
 c. *ce n'est pas un chat

- (67) ?Un chat n'est pas un chat s'il n'est pas chrétien

Des calculs simples basés sur la procédure discutée en 3.3 sont suffisants pour déduire (68-69) de (64).

- (68) (64)
 a. La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « ne pas attraper de souris ».
 b. La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « une queue coupée ».
 c. La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « être laid ».

- (69) (64)
 a. Le locuteur souhaite que Sah n'attrape pas de souris.
 b. Le locuteur souhaite que Sah ait une queue coupée.
 c. Le locuteur souhaite que Sah soit laid.

Ces affirmations sont saugrenues du point du simple bon sens. Les énoncés en (65), en revanche, véhiculent les négations de (68-69), qui sont tout à fait naturelles. (64) ne se distingue de (65) que par des facteurs extralinguistiques. Il en va tout autrement pour (66). Ces énoncés justifieraient les propositions (70-71).

- (70) (66)
 a. La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « avoir une tête ».
 b. La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « être un mammifère / un félin ».
 c. La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « être un chat ».

- (71) (66)
 a. Le locuteur souhaite que Sah ait une tête.
 b. Le locuteur souhaite que Sah soit un mammifère / un félin.
 c. Le locuteur souhaite que Sah soit un chat.

Les affirmations en (70) ne posent pas de problème elles-mêmes, mais celles de (71) qui en proviennent sont bizarres en ce sens qu'elles présupposent, comme le montre la discussion en 3.3.

des contextes tels que (72-74).

- (72) Les prémisses de (71a)
 a. a est un chat. (CEI (a) = X)
 b. a n'a pas de tête.
 c. Le nom de a est Sah.
- (73) Les prémisses de (71b)
 a. a est un chat. (CEI (a) = X)
 b. a n'est pas un mammifère / un félin.
 c. Le nom de a est Sah.
- (74) Les prémisses de (71c)
 a. a est un chat. (CEI (a) = X)
 b. a n'est pas un chat.
 c. Le nom de a est Sah.

Les situations décrites en (72-74) sont bel et bien impossibles vu la définition du mot *chat*¹²⁾. Il est toujours vrai qu'un chat a une tête, est un mammifère, et est un chat. C'est pourquoi les énoncés (66) sont totalement exclus au niveau linguistique.

On pourra aussi comprendre cette situation d'une autre manière. Selon le schéma interprétatif (38), l'espace M1 comporte un individu x qui est relié par un CEI à l'élément X, CHAT en l'occurrence, ce qui signifie que x est un chat. Les introducteurs en (66) ajoutent à x les propriétés P illustrées en (75).

- (75) a. (66a) : P = avoir une tête
 b. (66b) : P = être un mammifère / un félin
 c. (66c) : P = être un chat

Pour que ce soit possible, il faut que les situations indiquées en (76a-c) soient valides.

- (76) a. M1 : x est un chat, mais on ne sait pas si x a une tête ou non.
 b. M1 : x est un chat, mais on ne sait pas si x est un mammifère / un félin ou non.
 c. M1 : x est un chat, mais on ne sait pas si x est un chat ou non.

Dans la mesure où ces suppositions sont impossibles, les énoncés en (66) sont exclus.

Enfin, l'introducteur donné en (67) permet d'obtenir les implicatures présentées en (77-78).

- (77) (67) : La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « être chrétien ».
 (78) (67) : Le locuteur souhaite que Sah soit chrétien.

L'introducteur donné en (67) est exclu dans la mesure où (77) et (78) correspondent à des affirmations saugrenues¹³⁾.

4. Conclusion

L'énoncé contradictoire *X n'est pas X* peut être analysé comme une phrase copulative dont l'espace focus correspond à un nouvel espace mis sur pied par l'introduceur apparaissant dans l'énoncé. Dans cette optique, *X n'est pas X* représente un changement où l'individu *x* perd une ou plusieurs propriétés définitoires en passant de l'espace M1 à l'espace M2. Cette caractérisation permet de rendre compte des différentes implications qu'ont les énoncés en question, ainsi que de l'acceptabilité des modificateurs qui portent sur le sujet.

N.B. Le présent travail a été effectué avec l'aide d'une Subvention Scientifique du Ministère japonais de l'Éducation et de la Science (#18-05930, 2006-2007).

Notes

- 1) Cet article est une version remaniée de l'exposé présenté à la conférence de la Société Japonaise de Langue et Littérature Françaises qui a eu lieu les 15-16 octobre 2005 à l'Université de Niigata.
- 2) C'est nous qui soulignons.
- 3) Comme nous l'avons évoqué dans la section 1 à propos de (8a-8c), (i) est équivalent à (ii-iii).
 - (i) Un chat est un chat (seulement) si R.
 - (ii) Un chat n'est pas un chat s'il n'est pas R.
 - (iii) Un chat qui n'est pas R n'est pas un chat.Bien que Fujita (1988) ne discute que (i), la contrainte qu'elle observe sur R s'applique aussi bien à (ii-iii) qu'à (i). Dans cet article, nous discuterons principalement les énoncés du type (ii).
- 4) Dans cet article, nous simplifions la présentation des détails techniques.
- 5) La notion de propriété définitoire n'est pas pour nous une notion métaphysique, et elle peut faire l'objet d'une négociation entre locuteurs.
- 6) L'axiome (41) empêche l'élément *x* d'avoir des propriétés définitoires. Le transfert des propriétés de *x* vers *x'* est bloqué si ces deux individus ont des propriétés incompatibles.
- 7) Nous supposons que (i) est équivalent à (ii).
 - (i) Un chat moche n'est pas un chat.
 - (ii) Un chat n'est pas un chat s'il est moche.
- 8) Nous supposons que (i) est équivalent à (ii).
 - (i) Un amour qui n'est pas basé sur l'honnêteté et la sincérité n'est pas un amour.
 - (ii) Un amour n'est pas un amour s'il n'est pas basé sur l'honnêteté et la sincérité
- 9) En fait, ce n'est pas nécessairement le cas. Le M1 peut être un espace « drama » au sens de Fauconnier (1984, 1985), par exemple. Ici, nous supposons que le M1 est un espace réalité, ce qui fait que la proposition (49) est valide par rapport au monde réel.

- 10) C'est-à-dire que l'élément *x* appartient à la catégorie des chats.
- 11) C'est-à-dire que l'élément *x'* n'appartient pas à la catégorie des chats.
- 12) En particulier, la contradiction entre (74a) et (74b) est incontestable.
- 13) L'énoncé (i) est exclu pour une raison analogue.
 - (i) *Un chat n'est pas un chat s'il n'est pas un chien.
Il s'agit là des affirmations (ii-iii).
 - (ii) La catégorie CHAT contient la propriété définitoire « être un chien ».
 - (iii) Le locuteur souhaite que Sah soit un chien.

Références

- Ducrot, Oswald. (1995) : « Les modificateurs déréalisants » *Journal of pragmatics* 24 : 145-165.
- Fauconnier, Gilles. (1984). *Espaces mentaux : Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Éditions de Minuit.
- Fauconnier, Gilles. (1985) : *Mental spaces : Aspects of meaning construction in natural language*. MIT Press.
- Fauconnier, Gilles. (1997). *Mappings in Thought and Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fujita, Tomoko. (1988) : « Une femme est une femme – X ÊTRE X koubun kaishaku no kokoromi (Un essai d'interprétation des constructions X ÊTRE X) » *Huransugogakukenkylu (Études de linguistique française)* 22. Société Japonaise de Linguistique Française : 15-34.
- Fujita, Tomoko. (1992) : « X ÊTRE X gata koubun, daisankou – Purototaipu to souchoubun (Un troisième examen des constructions de type X ÊTRE X – Prototypes et les phrases génériques) » *Kandagaigodaigakukiyou (Bulletin de l'Université Kandagaigo)* 5 : 91-109.
- Kuroda, Shigeyuki. (1985) : « La sémantique des démonstratifs japonais » *Lingvisticae investigationes* IX : 1 : 69-81.
- Ōhori, Toshio. (ed.) (2002) : *Sirizu gengo kagaku 3 Ninti gengogaku II : kategoriika (La série de sciences du langage 3 Linguistique cognitive II : catégorisation)*. Tokyo : Édition de l'Université de Tokyo.
- Sakahara, Shigeru. (1992) : « Tootorozu ni tuite (Sur les énoncés tautologiques) » *Gaikokugoka-kenkyuukiyou (Bulletin de Département de Langues Étrangères)* 40-2, Université de Tokyo : 57-83.
- Sakahara, Shigeru. (2002) : « Tootolozu to kategorika no dainamizumu (Les énoncés tautologiques et le dynamisme des catégorisations) » Ōhori Toshio (ed.) : 105-134.
- Sakai, Tomohiro. (2005) : « Sur le caractère non tautologique des énoncés tautologiques du type *X est toujours X* en japonais ». *Language and Information Sciences* 3, Université de Tokyo : 87-97.

